

Édito

C'est l'heure de défendre nos exigences sociales. Nos conditions de travail se détériorent, nos salaires ne suivent pas l'inflation, nos services publics disparaissent peu à peu, les plans de licenciements se multiplient... Ça suffit ! Contre le poison de la division : le [RN](#) est comme les patrons, il cherche à diviser les salarié-es, selon leur origine, leur religion (réelle ou supposée), ou leur orientation sexuelle... À l'écouter, le privilégié c'est toujours le travailleur immigré, jamais les plus fortunés. Mais rien n'est jamais joué d'avance : alors que tous les médias aux mains des milliardaires nous prédisaient la victoire de l'extrême droite aux élections législatives, le sursaut populaire a déjoué tous les pronostics. Mais voilà, en arguant de la stabilité institutionnelle, le Président de la République ploutocrato-bananière française se paye de mots. Il fait diversion, il instrumentalise, il refuse le verdict du « jeu » électoral pour nommer, non pas la personnalité présentée par la coalition du NFP, mais un réactionnaire adoubé par Marine LE PEN, consultée pour éviter la censure au futur gouvernement, avouant ainsi adouber son programme économique et social, cocufiant une partie de son électorat. En effet, il ne faudrait quand même pas que la réforme des retraites soit abrogée, que le SMIC passe à 1 600 € net par mois, que le point d'indice des fonctionnaires soit réévalué de 10 %, que des investissements dans les services publics et pour la préservation de l'environnement soient décidés...

Décidément, lorsque le capitalisme entre en crise, on ne peut que constater que si l'histoire ne se répète pas, elle bégaye : l'extrême-droite vient toujours au chevet de la bourgeoisie afin de l'aider à asseoir sa position dominante dans la société, au besoin par la violence physique, avec ses fantasmes de boucs-émissaires que sont les étrangers (criminels ou délinquants par nature), les pauvres (fainéants par nature), etc.

Réagissons !! Ne nous laissons pas convaincre par ces pulsions morbides. Retrouvons-nous dans la solidarité, la fraternité et la dignité qu'ils nous dénie. Faisons entendre nos revendications et entamons la lutte ce 1^{er} octobre par une journée de mobilisation par la grève.

**Les lettres bas-de-plafond :
l'assurance de continuer à se cogner !!**

Les « lettres plafonds » ne sont pas de belles et longues missives au style incomparable. Ce sont des lettres qui manquent souvent de hauteur... car fixant les plafonds de crédits que chaque ministère sera autorisé à dépenser l'année suivante. Ainsi, ce sont presque tous les ministères et services publics qui vont se heurter aux réalités budgétaires. Seul le ministère des Armées échappe aux coups de rabots.

Il faut faire des économies ! Et devinez sur le dos de qui ?

Rappelons que le budget doit être bouclé pour la mi-septembre, et être transmis au Parlement avant le 1er octobre, la date limite légale.

Notre ex (futur?) ministre de l'Économie, auto-proclamé messie de l'économie française, avait dû prendre un décret d'annulation de crédit de 10 milliards d'€ en février, juste après le vote de la LOLF 2024 !!! Une correction par la baisse des dépenses plutôt que par une hausse des recettes...

Pourtant, les urgences ne manquent pas, à commencer par celle de l'hôpital public !

Plus le temps passe, plus les marges de manœuvre s'amenuisent et le contexte devient critique ! Pourtant, les investissements sont urgents et vitaux dans tellement de domaines : services publics de proximité, éducation nationale, hôpital public...



Histoire des inspections du travail

Les inspections du travail ont pour mission de veiller au respect des règles de droit dans les milieux professionnels : droit social, droit du travail, sécurité au travail etc... Mais qu'en est-il de leur histoire ?

Au milieu du XIX^{ème} siècle le travail des enfants est interdit avant l'âge de 8 ans et limité à 8 heures par jour, et cela jusqu'à 12 ans. Pour contrôler ces règles, la loi du 22 mars 1841 instaure la fonction d'inspecteur du travail sur la base du bénévolat. A ce propos, l'historien Maurice Moissonnier précise que non seulement ces fonctions sont bénévoles et gratuites, mais aussi que les inspecteurs recrutés dans la bourgeoisie locale sont liés socialement et parfois même d'amitié avec les industriels...

La loi du 19 mai 1874 relève à 12 ans l'âge minimum pour le travail des enfants et crée 15 postes d'inspecteurs payés par l'État. Puis, en 1892 des inspections départementales apparaissent et leurs agents recrutés par concours sont nommés après une année de stage.

Enfin le 26 octobre 1906, le ministère du travail voit le jour... et les inspections départementales y sont rattachées.

Aujourd'hui les inspecteurs du travail assurent les missions qui leur sont dévolues, en dépit des attaques politiques antisociales et la baisse constante de leurs effectifs.



Tout ça pour.. ça !?!?

Deux mois après le résultat des élections législatives, Emmanuel Macron a fini par s'asseoir sur le vote des Français en choisissant Michel Barnier. Dans un élan sans doute christique - les derniers seront les premiers - il choisit un représentant du parti ayant le moins de député à l'Assemblée nationale.

Exit donc l'augmentation de 10 % du point d'indice ! Exit la reconquête des services publics ! Exit l'abrogation de la retraite à 64 ans et continuons les politiques orthodoxes néolibérales ! Bien que désavouée dans les urnes, la ligne néolibérale va perdurer, avec le soutien amical du RN.

Lors des dernières élections législatives, la CGT a pris toutes ses responsabilités en appelant à battre l'extrême droite et à choisir le programme du Nouveau Front Populaire qui est le plus proche de nos revendications.

La mobilisation du monde du travail est nécessaire pour défendre ses revendications, c'est le sens de l'appel de la CGT à une journée de grève et de manifestations qu'elle souhaite la plus unitaire possible le 1^{er} octobre.



Le saviez-vous ?

En cas de maladie, le droit aux congés payés est enfin reconnu par la loi française !

Désormais, les salariés du secteur privé ne perdent plus le bénéfice de leurs congés payés en cas d'arrêt maladie. Ces dispositions découlent d'un arrêt de la Cour de Cassation du 17 septembre 2023. Le législateur, en application du droit européen (traité de Lisbonne du 1^{er} décembre 2009) a dû se mettre en conformité (loi du 22 avril 2024) !

Ce nouveau dispositif s'applique rétroactivement depuis 2009, à condition toutefois d'en faire la demande avant avril 2026.



Intelligence artificielle vs Intelligence émotionnelle

J'ai, par curiosité, demandé à l'IA d'argumenter en dix lignes sur les conditions de vie des agents des impôts au travail, de leur situation économique et du contexte actuel en général. En deux secondes, j'ai un texte certes, très bien écrit, mais ô combien creux et impersonnel. Fi du mépris que l'utilisation de ces nouveaux outils de communication représentent vis-à-vis de la gente humaine ; il serait certainement plus censé de rencontrer ses élus syndicaux lors de H.M.I ou de visites de services et de leur rappeler à quel point vous vous sentiez mal au travail, quelles en sont les causes ou à quel moment aviez-vous ressenti un bien être ? Oui, la C.G.T. est un syndicat à visage humain, car elle porte en elle des valeurs humanistes.

Qui mieux que ses représentants peuvent vous comprendre et agir pour vos droits et vos libertés ? C'est en cliquant sur le bouton ci-dessous que vous obtiendrez quelques réponses aux questions que vous vous posez !

CGT

Droits des femmes

Quel beau signal que cette nomination d'un 1^{er} ministre qui a voté contre le remboursement de l'IVG !

Après avoir inscrit ce droit dans la constitution, Jupiter se ridiculise et dévoile son mépris du droit des femmes.

- Journée internationale des droits des femmes le 08/03
- Journée mondiale du droit à l'avortement le 28/09
- Journée contre les violences faites aux femmes le 25/11.

MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»



LE CERCLE "VERTUEUX" DU LIBÉRALISME



Rentrée 2024, la rentrée des étourdis

Un véritable inventaire à la Prévert au bureau des objets trouvés en ce lundi 2 septembre :

Une veste marron,
un sac à main noir,
une bouteille sodastream pleine...



Pas facile cette rentrée 2024 ! Mais où les agents ont-ils donc tous la tête ? Sans doute encore dans les souvenirs de vacances comme les randonnées en montagne, la mer, le sable chaud... ou les moustiques à la campagne...

Espérons que chaque tête en l'air aura récupéré ses affaires ; souhaitons bon retour aux vacanciers et une bonne installation aux nouveaux arrivants dans notre direction locale, havre de paix de la DGFIP, comme l'a souligné n°3 lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants (qualification plus que mal venue, en ce jour de commémoration des 20 ans de l'assassinat de Sylvie TREMOUILLE, contrôleuse du travail et Daniel BUFFIERE, inspecteur de la MSA, par un viticulteur du bergeracois à l'occasion d'un contrôle).

La vision de BARNIER : recette

- une dose d'homophobie
- ajouter le mépris des chômeurs
- amplifier la chasse aux titulaires des minimas sociaux
- s'attaquer aux droits des étrangers



Quel beau programme !!!

Observatoire interne : autopsie d'un naufrage

Les résultats de l'enquête interne sont édifiants et mettent en lumière l'évolution dramatique de la DGFIP :

- un taux d'engagement des personnels en chute libre ;
- 78 % des agents pessimistes quant à leur avenir professionnel ;
- une perte croissante de sens dans les missions attribuées à chacun...

La liste des doléances est longue et non exhaustive. Néanmoins, cette enquête a le mérite de poser un constat. La réponse de la direction est simple : il reste des marges de progression.

Mais rassurez-vous braves gens, Bercy s'en préoccupe et va mettre en place, en local, un nouveau comité Théodule en forme de groupe de travail pour réfléchir à la question. En effet, tout comme il semblait impossible aux yeux de Jupiter de prédire la crise climatique malgré les alertes de spécialistes tels que les scientifiques du GIEC, il semble impossible à la haute administration des Finances Publiques de concevoir la possibilité d'un effondrement des agents, des services et des missions malgré les alertes des organisations syndicales depuis de trop nombreuses années.

En attendant, notre n° 1 est conscient de la situation : il en a informé les nouveaux collègues lors de la réunion d'accueil des nouveaux arrivants... histoire, sans doute, de les dissuader de réfléchir à leur condition, au sens de leur travail, à la manière de faire fonctionner au mieux un service public au service du public... de tous les publics !!



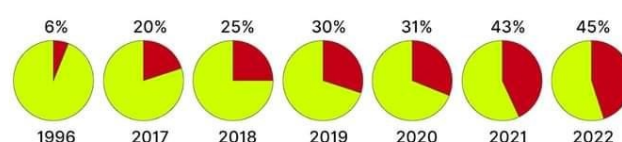
L'ARC RÉPUBLICAIN

Dégringolade ou décadence ?

Les services publics continuent de couler :

- en cette rentrée, il manquera au moins un professeur dans 56 % des collèges et lycées ;
- on meurt aux urgences après des dizaines d'heures d'attente sur un brancard par faute de personnel soignant en nombre suffisant ;
- le nombre d'enfants sans abris a explosé de 120 % depuis 2020 ;
- 500 contrats à durée déterminée (CDD) ont été résiliés du jour au lendemain à la protection judiciaire de la jeunesse ;
- notre réseau routier national, classé numéro 1 mondial en 2002 pour sa qualité, est tombé à la 18ème place...

On pourrait continuer longtemps à « enrichir » cette liste... mais le magazine Challenges a fait la synthèse de ce qu'il y a à retenir :



Patrimoine des 500 plus grosses fortunes françaises en pourcentage du PIB

Sources : Challenges et IPP

Patrimoine des 500 plus grosses fortunes françaises en pourcentage du PIB

SOURCE : CHALLENGE ET L'INSTITUT DES POLITIQUES PUBLIQUES

NDLR : en 1996, le PIB de la France s'élevait à 1 250 milliards d'euros, il était de près de 2 800 milliards en 2022... argent « magique » ou confisqué ?

J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques

>> ICI <<

Contacts mail cgt.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr